



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE REIMS

LMF/VM/2024-036

décision modifiant la composition du Directoire du C.H.U. de Reims

La Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire de Reims,

Vu la loi n° 2021-502 du 26 avril 2021 visant à améliorer le système de santé par la confiance et la simplification, et notamment son article 31,

Vu le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au Directeur et aux membres du Directoire des établissements publics de santé,

Vu l'élection le 11 janvier 2024 du Doyen de l'Université de Formation et de Recherche de médecine par le Conseil de gestion,

Arrête comme suite la composition du Directoire du C.H.U. de Reims au 11 janvier 2024 :

- Madame Laetitia MICAELLI-FLENDER, Directrice générale du C.H.U., membre de droit, Présidente.
- Monsieur le Professeur Carl ARNDT, Professeur des Universités - Praticien Hospitalier, Président de la Commission Médicale d'Établissement, membre de droit, Vice-Président.
- Madame le Professeur Nathalie BEDNAREK, Professeur des Universités-Praticien Hospitalier, Doyen de l'Unité de Formation et de Recherche de Médecine, membre de droit, Vice-Présidente Doyen.
- Monsieur Thierry BRUGEAT, Coordonnateur général des soins, Président de la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques, membre de droit.
- Monsieur le Professeur Rachid MAHMOUDI, Professeur des Universités – Praticien Hospitalier, court séjour gériatrique, Médecin Coordonnateur de l'Unité de Coordination en Oncogériatrie de Champagne-Ardenne (UCOG), Vice-Président Recherche, membre de droit.
- Madame le Docteur Céline LUKAS-CROISIER, Praticien Hospitalier, service d'endocrinologie – diabétologie – nutrition, Vice-Présidente de la Commission Médicale d'Établissement.
- Madame le Docteur Catherine AMORY-BRODIER, Praticien Hospitalier, anesthésiste.

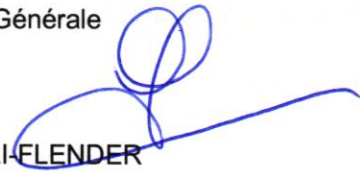
- Monsieur le Professeur Claude-Fabien LITRÉ, Professeur des Universités – Praticien Hospitalier, Chef du service de Neurochirurgie.
- Madame Natacha BEAUDEVIN, Cadre Supérieure de Santé du Pôle Urgences – Soins non programmés.
- Madame Hélène OPPETIT, Directrice Générale Adjointe du C.H.U.
- Madame Lucie DELECRAY, Secrétaire Générale du C.H.U.

La présente décision annule et remplace la décision prise le 1^{er} août 2022.

Fait à Reims, le 11 janvier 2024

La Directrice Générale

Laetitia MICAELLI-FLENDER



Copies : intéressés

Toute correspondance
doit être adressée
impersonnellement à :

Madame la Directrice Générale
du C. H. U. de Reims

45, Rue Cognacq-Jay
51002 Reims Cedex